



Z.A.C. de la Porte Sud de l'Oise

Modification du dossier de création

*La Concertation
Les évolutions du Projet*

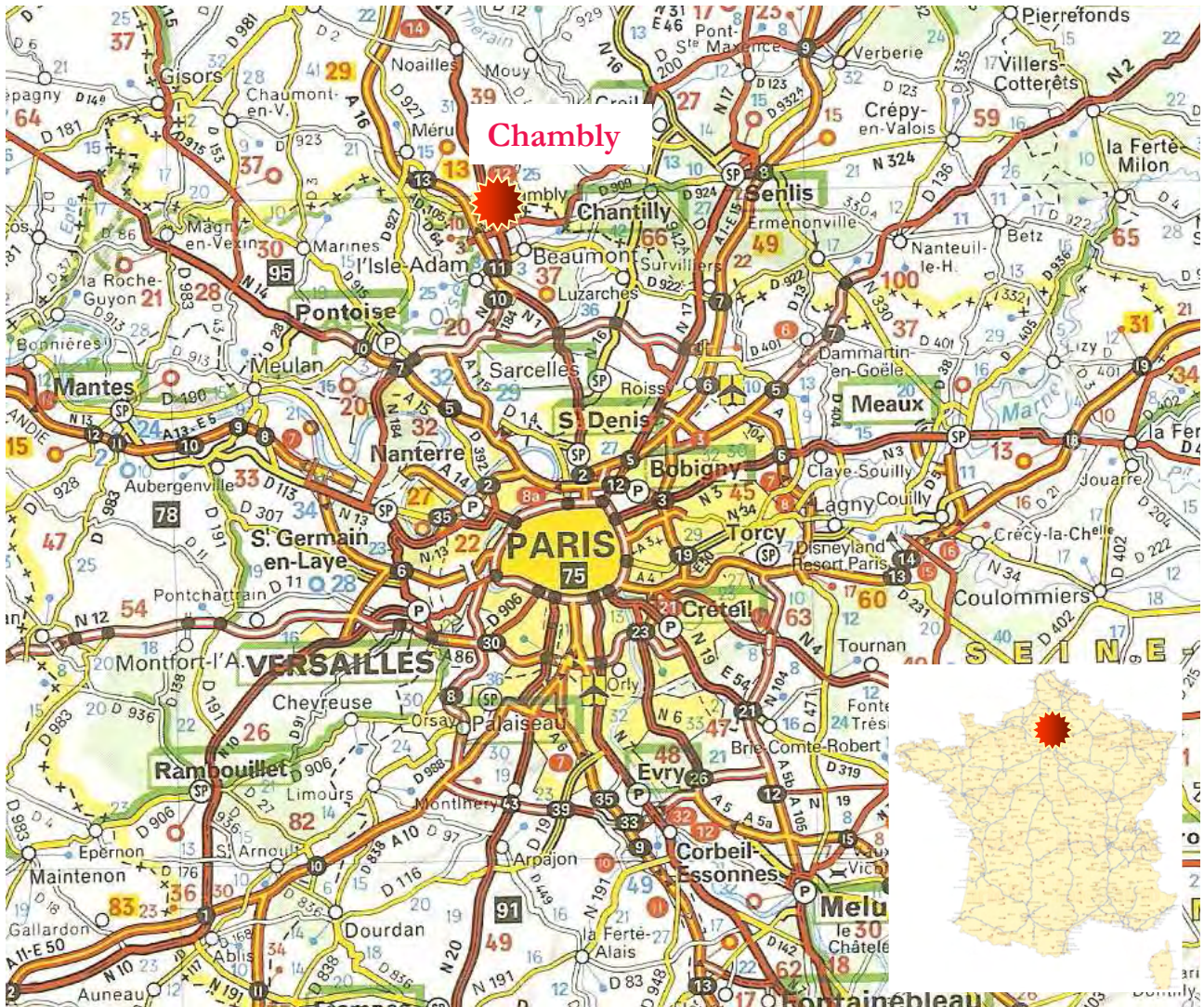
AMENAGER
le territoire



semoise



Situation de Chambly



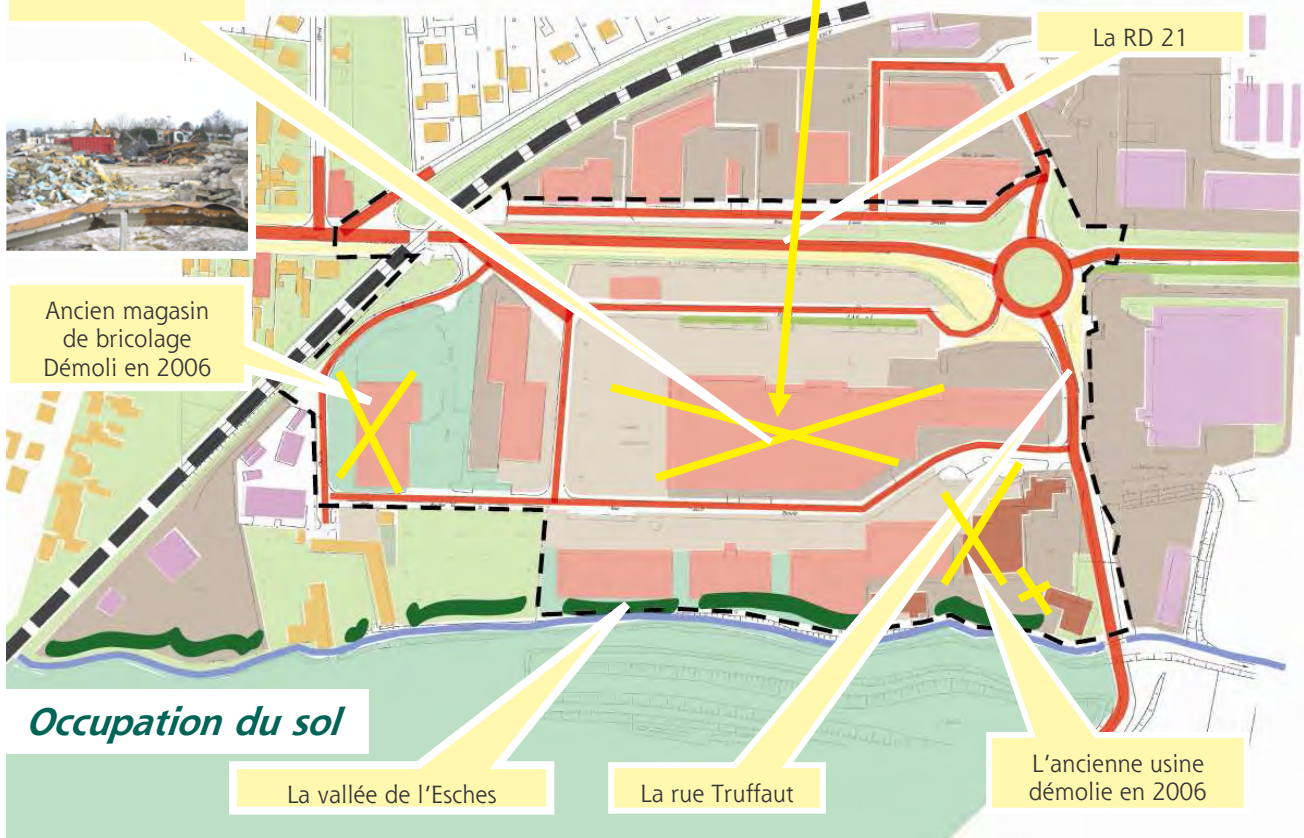
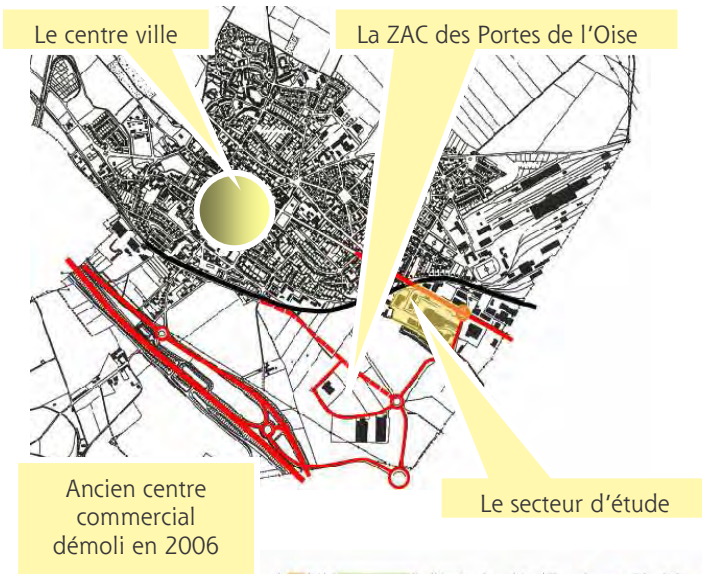
Chambly s'inscrit à l'extrémité Sud de la région Picardie et du département de l'Oise.

La commune de Chambly est en limite de la région Île-de-France.



Situation dans la ville

Le secteur d'étude est situé au sud-est de la partie urbanisée de la commune, il correspond pour partie au quartier du Moulin Neuf. Sa vocation principale actuelle est l'accueil d'activité économique avec une prédominance des commerces.





Z.A.C. de la Porte Sud de l'Oise

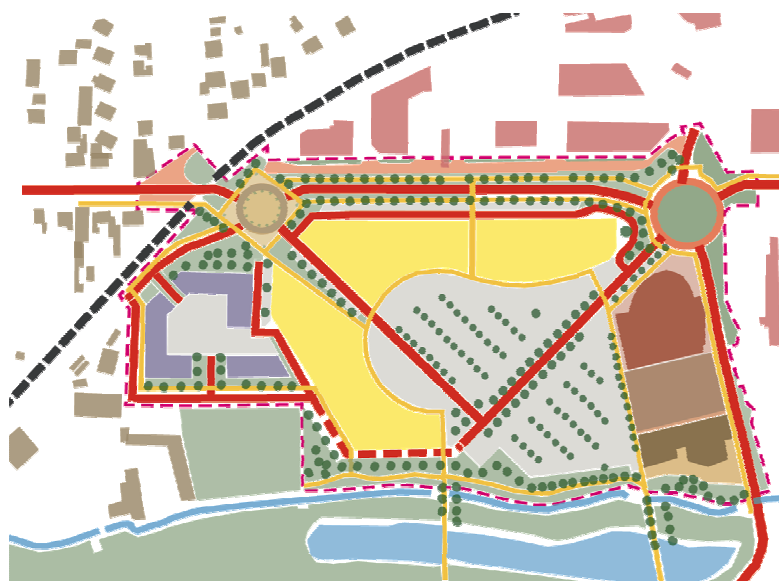
Les étapes importantes

- ***Par délibération n° 22, le conseil municipal du 28 janvier 2005 avait fixé les objectifs de cette ZAC :***
 - Redynamiser et valoriser ce site qui constitue une entrée majeure du territoire communal et une porte d'accès routier importante dans le département de l'Oise ;
 - Développer une zone à vocation mixte permettant d'accueillir à la fois des lieux d'activités culturelles et festives (salle de spectacles) et des commerces dédiés principalement aux loisirs ;
 - Améliorer la communication de ce quartier enclavé avec le centre ville sous différentes formes (voirie routière et espace public à requalifier, cheminements piétons et pistes cyclables à créer...) ;
 - Retraitement paysager du site et mise en valeur des berges de l'Esches ;
 - Restructuration des infrastructures (V.R.D.) existantes sur le secteur.
- ***Par délibération n° 29-2, le conseil municipal du 31 mars 2006 a adopté le dossier de création de la ZAC de la Porte Sud de l'Oise.***
- ***Par délibération, le conseil municipal du 29 juin 2007 a décidé la modification du dossier de création de la ZAC des Portes sud de l'Oise en précisant que les objectifs de cet aménagement restent les mêmes.***
 - L'évolution des projets initialement prévus dans les documents du dossier de création de la ZAC (théâtre, hôtel, secteur de bureaux...), leur localisation dans le périmètre, leur superficie, sont sensiblement différentes.
 - La concrétisation du projet de cinéma multisalle, dans lequel la commune intégrera une salle de spectacle en lieu et place du secteur de bureaux est en bonne voie.
 - Ce projet remplace le théâtre.
 - Un projet de bowling complétera cette partie de la ZAC.
 - Les études relatives à la réalisation d'un hôtel sont défavorable, il semble judicieux de ne pas réaliser ce projet
 - Ces évolutions entraînent la modification du dossier de création et la mise en œuvre de mesure de concertation de la population en application des articles L 300-2 et R300-1 du code de l'urbanisme



Z.A.C. de la Porte Sud de l'Oise

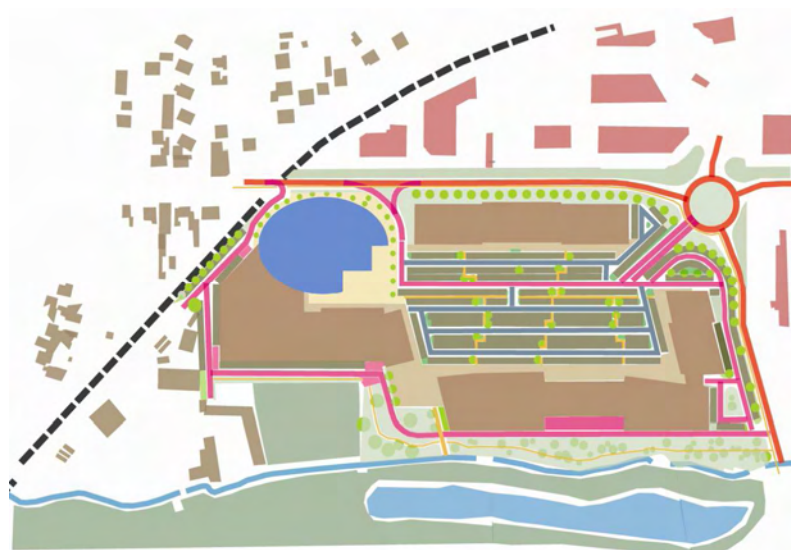
Le projet arrêté le 31 mars 2006



LEGENDE

- pôle loisirs
- bureaux
- théâtre
- Cinéma
- hôtel restaurant
- Stationnement
- Voie de desserte
- Giratoire existant
- Liaison douce
- Trame verte
- Plantations
- L'Esche
- nouvelle place

Les premiers éléments de la modification



LEGENDE

- pôle loisirs
- Mail du pôle loisirs
- Cinéma-théâtre
- Mail Cinéma-théâtre
- Stationnement
- Voie de desserte externe
- Voie de desserte interne
- Giratoire existant
- Circulation parking
- Liaison douce
- Trame verte
- Plantations
- L'Esche